

Réf: Dossier 272398

Avis de constitution

SOCIETE « JMJ ENTREPRISE CI »

Siège BINGERVILLE QUARTIER- AKANDJE II, Lot
1879, Ilot 220

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JMJ ENTREPRISE CI »

Objet : Gestion immobilière,
Evènementiel (organisation de mariage -
baptême-promotion-concert anniversaire-
soutenance-etc...)
Divers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER- AKANDJE II, Lot
1879, Ilot 220

Dirigeant(s) M ASSEKOU KABRAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07189 du 19/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89200/GTCA/RC/2023 du 19/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

